

LIVRET D'ACCUEIL DU PATIENT

CHIRURGIE - MATERNITÉ - MÉDECINE - SMR

ELSAN
CLINIQUE
BRETECHE



Accédez à la version
électronique du livret
d'accueil avec ce Qr-Code



Madame, Monsieur,

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein de la Clinique Bretéché.



Ce livret a pour but de :

- Vous aider à **mieux connaître l'établissement**,
- **Vous donner des informations** sur vos démarches et votre séjour.

Nos équipes sont à votre écoute pour vous donner les soins et l'accompagnement nécessaires.

La sécurité et la qualité des soins sont très importantes pour nous. Nous mettons tout en place pour que votre séjour se passe bien.

Votre avis est précieux. Pendant votre séjour ou après, nous pourrions vous demander de partager votre expérience. Cela nous aide à mieux vous accompagner, vous et les autres patients. Merci de prendre un moment pour y répondre

Toutes nos équipes vous remercient pour votre confiance et vous souhaitent un bon séjour.



Sébastien NONY

Directeur général de la Clinique

Chapitre 1

Présentation de la Clinique

- p.5** Les chiffres clés
- p.6** Le plan de la Clinique
- p.8** L'offre de soins de la Clinique
- p.60** Accéder à la Clinique

Chapitre 2

Les démarches administratives

- p.12** Les parcours de soins
- p.13** Les formalités administratives
- p.14** Les documents importants
- p.14** Les Honoraires des médecins
- p.15** Vérification d'identité
- p.15** Soins des mineurs et majeurs protégés
- p.16** Facturation : Les forfaits hôteliers
- p.20** Facturation : Les informations générales
- p.21** Le service social
- p.22** Les modes de transports

Chapitre 3

La vie de la Clinique

- p.24** Les différents professionnels
- p.25** Les repas
- p.26** Vos objets de valeur
- p.27** Les règles de vie de la clinique

Chapitre 4

Les droits des patients

- p.35** Votre dossier médical
- p.36** Vos données personnelles
- p.37** Le dossier médical partagé
- p.38** Les directives anticipées
- p.39** La personne de confiance
- p.40** La commission des usagers
- p.41** Les représentants des usagers
- p.42** Questions et réclamations
- p.43** L'aumônerie de la Clinique
- p.44** Vous avez un rôle à jouer !

Chapitre 5

La sécurité de vos soins

- p.46** La certification
- p.47** Vigilances sanitaires
- p.47** La transfusion sanguine
- p.48** L'identitovigilance
- p.48** La matériovigilance
- p.49** La pharmacovigilance
- p.49** La lutte contre la douleur
- p.50** La radioprotection
- p.51** Le risque infectieux

Chapitre 6

Nos engagements

- p.53** La satisfaction des patients : e-Satis
- p.54** Une clinique responsable
- p.55** L'expérience patient
- p.56** La Charte de la personne hospitalisée
- p.58** La Charte de la Bienveillance
- p.59** La Charte Romain Jacob



NUMÉROS UTILES

Standard de la clinique :

- 02 51 86 86 86

Materniteam :

- 02 51 86 78 09

Préparation à l'accouchement :

- 02 51 86 87 19

Secrétariat des anesthésistes :

- 02 51 86 87 04

Urgences nuit chirurgie :

- 02 51 86 87 12

Urgences nuit maternité :

- 02 51 86 86 58

Urgences nuit médecine :

- 02 51 86 87 20

Chapitre 1

Présentation de la clinique Bretéché

- p.5** Les chiffres clés
- p.6** Le plan de la Clinique
- p.8** L'offre de soins de la Clinique
- p.60** Accéder à la Clinique

LES CHIFFRES CLÉS



- 12 Salles de bloc opératoire
- 190 Lits et places
- 32 Spécialités médicales
- 18 Spécialités paramédicales
- 8 Services de soins
- + de 300 Salariés
- 75 Médecins
- 30 Intervenants
- 15 000 Interventions par an
- 1100 Naissances par an

LE GROUPE ELSAN

■ 3 cliniques du Groupe Elsan sont situées à Nantes :

- La Clinique Bretéché en centre-ville
- Roz Arvor au nord de Nantes
- Santé Atlantique à Saint-Herblain

■ Au total, les 3 cliniques de Nantes rassemblent **1 820 professionnels** qui soignent chaque année environ **92 000 patients**.





PLAN DE LA CLINIQUE

Bâtiment Platon

(accès porte 1)

6ème étage

- Consultations d'addictologie, d'orthopédie, d'ostéopathie et de psychiatrie

5ème étage

- Consultations de chirurgie plastique, esthétique et reconstructrice, de médecine vasculaire, de chirurgie bariatrique et digestive, de chirurgie ORL, d'ostéodensitométrie, de sexologie et de sophrologie

4ème étage

- Consultations de gynécologie médicale, de gynécologie-obstétrique et d'urologie

3ème étage

- Soins Médicaux de Réadaptation

2ème étage

- Hospitalisation de chirurgie

1er étage

- Maternité
- Radiologie et scanner (IRIMED)

Rez-De-Chausée

- Accueil de la clinique
- Centre de PMA (InVie)
- Laboratoire d'analyses (Biolliance)
- Bloc opératoire et bloc obstétrical

Niveau -1

- Parking

6

5

4

3

2

1

0

-1



Bâtiment Calypso

(Accès porte 5)

Bâtiment Socrate

(Accès porte 4)

2 2ème étage

- Médecine ambulatoire

1 1er étage

- Médecine polyvalente

Rez-de-Chaussée

- Centre d'évaluation et traitement de la douleur (CETD)

Niveau -1/Rez de jardin

- Médecine douleur

3 3ème étage

- Yoga prénatal

2 2ème étage

- Consultations de Médecine vasculaire, de dermatologie, d'endocrinologie, de rhumatologie et de médecine du sport

1 1er étage

- Consultations d'anesthésie



A SAVOIR

Pour mieux vous repérer 3 lignes de couleur peuvent vous aider :

La ligne verte relie l'accueil et le service de radiologie (IRIMED)

La ligne blanche relie l'accueil et le bâtiment Socrate

La ligne bleue relie l'accueil et le bâtiment Socrate avec un parcours accessible aux personnes à mobilité réduite.

La ligne orange permet de rejoindre les secteurs Maternité, Chirurgie et SMR.

 **3 places handicapées** sont disponibles (Porte 1, Porte 2 et Porte 4)



L'OFFRE DE SOINS DE LA CLINIQUE

- **Les professionnels de la clinique proposent de nombreuses spécialités médicales et chirurgicales** en fonction des parties du corps humain qui sont soignées. Elles sont regroupées par type d'activité.



L'ACTIVITÉ DE MÉDECINE

- **Algologie** : c'est la médecine des douleurs constantes ou qui reviennent régulièrement
- **Cardiologie** : c'est la médecine du cœur
- **Endocrinologie** : c'est la médecine des hormones
- **Hépto-gastro-entérologie** : c'est la médecine des organes liés à la digestion
- **Médecine physique et de réadaptation** : C'est la médecine des soins de rééducation.
- **Médecine polyvalente** : c'est la prise en charge de maladies variées.
- **Médecine vasculaire** : c'est la médecine des artères et veines
- **Psychiatrie** : c'est la médecine des troubles mentaux
- **Rhumatologie** : c'est la médecine des os, des tendons et des articulations
- **Urologie** : c'est la médecine de l'appareil urinaire et de l'appareil génital masculin



L'ACTIVITÉ DE LA MATERNITÉ

- **Obstétrique** : c'est la prise en charge de la grossesse et de l'accouchement
- **Pédiatrie** : pour prendre en charge le nouveau-né
- **Préparation à l'accouchement** : pour mieux vivre la grossesse et l'accouchement





- **Bariatrie** : c'est la chirurgie du surpoids et de l'obésité
- **Digestif et viscéral** : c'est la chirurgie des organes du ventre
- **Douleur** : c'est la chirurgie des patients qui ont mal en permanence
- **Gynécologie** : c'est la chirurgie de l'appareil génital féminin
- **Maxillo-faciale** : c'est la chirurgie de la mâchoire, des dents et de la bouche
- **Neurochirurgie** : c'est la chirurgie de la moelle épinière et du système nerveux
- **ORL (otorhinolaryngologie)** : c'est la chirurgie des oreilles, du nez, de la gorge et du cou
- **Orthopédie** : c'est la chirurgie des os, des muscles et des articulations
- **Plastique, esthétique et reconstructrice** : c'est la chirurgie qui répare ou embellie l'apparence du corps
- **Stomatologie** : c'est la chirurgie de la bouche et des dents
- **Vasculaire** : c'est la chirurgie des artères et des veines

A SAVOIR

Retrouvez toutes les coordonnées des praticiens dans notre annuaire.

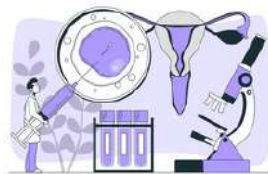
www.elsan.care/fr/clinique-breteche/annuaire-praticiens





LES ACTIVITÉS DES PARTENAIRES DE LA CLINIQUE

- **Invie, le Centre de Procréation Médicalement Assistée (PMA)** : c'est la médecine qui aide à concevoir un enfant.



- **Irimed, le centre d'Imagerie médicale** : c'est la médecine qui "photographie" l'intérieur du corps humain pour aider le diagnostic



- **Bioliance, le laboratoire d'analyses médicales** : c'est l'étude en laboratoire d'échantillons du corps humain



LES ACTIVITÉS DE SOINS DE SUPPORT

- **Art-thérapie** : c'est la création artistique pour guérir l'esprit
- **Kinésithérapie** : c'est la rééducation des articulations et des muscles par le mouvement
- **Musicothérapie** : c'est la création musicale pour guérir l'esprit
- **Neuropsychologie** : c'est l'étude du lien entre le cerveau et la psychologie
- **Nutrition** : c'est la façon dont les aliments sont utilisés par le corps pour fonctionner
- **Psychologie** : c'est l'étude des comportements et des sentiments
- **Yoga** : c'est une pratique qui combine posture, méditation et respiration pour améliorer le bien-être



Chapitre

2

Les démarches administratives

- p.12** Les parcours de soins
- p.13** Les formalités administratives
- p.14** Les documents importants
- p.14** Les honoraires des médecins
- p.15** Vérification d'identité
- p.15** Soins des mineurs et majeurs protégés
- p.16** Facturation : Les forfaits hôteliers
- p.20** Facturation : Les informations générales
- p.21** Le service social
- p.22** Les modes de transports



- Il existe différents parcours de soins à la Clinique Bretéché :
 - **Hospitalisation conventionnelle**, pour les patients qui restent au moins une nuit à la Clinique
 - **Chirurgie ambulatoire** pour les patients opérés qui quittent la clinique avant la fin de la journée
 - **Médecine ambulatoire** pour les patients qui rencontrent un médecin et une équipe soignante pendant une demi-journée



A SAVOIR :

- **Les patients de chirurgie** peuvent trouver toutes les informations à connaître sur leur parcours dans le **“passeport patient”**



LA PRÉ-ADMISSION

- La pré-admission permet de **simplifier les formalités** administratives et d'éviter d'attendre le jour de l'entrée.
- Vous pouvez faire votre pré-admission jusqu'à 7 jours avant le début de votre hospitalisation.
- Vous pouvez faire votre pré-admission auprès de l'accueil de la clinique ou en ligne : pread.breteche@elsan.care. Cette étape est importante pour **préparer votre séjour et choisir vos prestations hôtelières**.



VOTRE MUTUELLE



- **Rapprochez-vous de votre mutuelle**, afin de connaître les montants pris en charge selon vos garanties.
- Le tiers-payant peut être appliqué pour les prestations hôtelières.
- La facture acquittée vous permettra d'être **remboursé par votre mutuelle**.
- Elle vous sera adressée par voie postale ou par e-mail dans un **délai indicatif d'un mois**.
- Pour interroger votre mutuelle, vous aurez besoin du **code Finess de la clinique : 440000412** et du **“Code DMT”** correspondant à votre hospitalisation : **Chirurgie 181, Maternité 165, Médecine 114**.



LES DOCUMENTS IMPORTANTS

Il est **indispensable** de venir à la clinique avec certains documents :

- Votre carte d'identité ou passeport
- Votre carte vitale
- Votre attestation de mutuelle en cours de validité
- Vos documents de santé
- Un moyen de paiement
- **Si le patient est un mineur**, sa pièce d'identité en pls de celles des responsables légaux et le livret de famille.



HONORAIRES DES MÉDECINS

- Certains médecins demandent une rémunération supérieure au tarif remboursé par la Sécurité Sociale : **ce sont les dépassements d'honoraires.**
- On parle alors de médecins en "Secteur 2".
- Les dépassements sont annoncés par le médecin et fixés avant tout acte.
- Votre médecin vous remet un devis que vous devez signer si vous acceptez les tarifs. **Le devis signé vous engage à régler les frais.**
- Vous devez payer les dépassements d'honoraires à votre sortie.
- Le paiement par chèque peut faciliter le remboursement par les mutuelles.
- Des dépassements d'honoraires peuvent être demandés par votre chirurgien **mais aussi** par votre anesthésiste si vous êtes opéré.





VÉRIFICATION DE VOTRE IDENTITÉ

- Pendant vos soins, **votre identité sera régulièrement demandée** par les professionnels.
- Une pièce d'identité officielle sera obligatoire (carte d'identité passeport et titre de séjour permanent)
Il est important de toujours **vérifier**
- **que votre identité est correctement inscrite** sur les document.



A SAVOIR

- La carte vitale, le permis de conduire et les titres de séjours ne sont pas des documents d'identité officiels.

SOINS DES MINEURS ET MAJEURS PROTÉGÉS



- Les patients mineurs ou majeurs protégés **doivent obligatoirement être accompagnés** par un titulaire de l'autorité parentale/tuteur lorsque qu'ils arrivent dans la clinique et quand ils la quittent.



- Pour chaque service de soins, la clinique propose **plusieurs forfaits optionnels**.
 - Ces forfaits proposent des “prestations hôtelières” qui peuvent améliorer votre confort.
- Le détail des prestations hôtelières se trouve sur le formulaire de souhaits hôtelières, sur le site internet et sur les affiches présentes dans les services et dans les chambres.
- Le montant qui vous sera demandé à votre sortie est composé de 5 éléments :



LES FORFAITS EN CHIRURGIE AMBULATOIRE*

■ Le Forfait Ambu à 30€**

- Une collation, le wifi, et un nécessaire d'hygiène

Le forfait Espace individuel Confort à 74€

- ● Le forfait ambu + un espace privatif (chambre ou box)

* Tarifs au 1er septembre 2025

** Non pris en charge par les mutuelles

LES FORFAITS EN HOSPITALISATION DE MÉDECINE DOULEUR ET CHIRURGIE*

■ Le Forfait Classique à 95€ par jour

- Une chambre privative avec coffre-fort et téléphone

■ Le forfait Tranquille à 103€ par jour

- Le forfait Classique + la télé, le Wifi et un nécessaire de toilette

■ Le forfait Zénitude privilège à 122€ par jour

- Le forfait tranquille + des chaussons, deux serviettes de toilettes, pack nuit tranquille, un petit-déjeuner gourmand par jour et une garantie de réservation

■ Le forfait Zénitude Gourmand à 139€ par jour

- Le forfait Zénitude privilège + 1 menu gourmet à partir de la deuxième nuit et un pack détente

* Tarifs au 1er septembre 2025





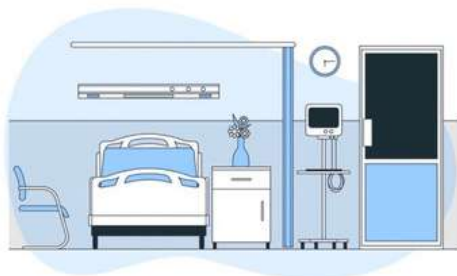
LES FORFAITS EN MÉDECINE AIGÛE*

■ Le Forfait Classique à 95€ par jour

- Une chambre privative avec coffre-fort et téléphone

■ Le forfait Tranquille à 103€ par jour

- Le forfait Classique + la télé, le Wifi et un nécessaire de toilette



* Tarifs au 1er septembre 2025



LES FORFAITS EN MATERNITÉ*

■ Le Forfait Classique à 96€ par jour

- Une chambre individuelle avec coffre-fort et téléphone

■ Le forfait Cosy à 107€ par jour

- Le forfait Classique + la télévision, et le Wifi

■ Le forfait Family à 146€ par jour

- Le forfait Cosy + un album photo, un petit-déjeuner continental par jour pour la patiente et l'accompagnant, un lit accompagnant, un menu gourmet par jour pour la patiente

■ Le forfait CALM (Comme A La Maison) à 194€ par jour

- Le forfait Family + une grande chambre avec terrasse, un menu gourmet par jour pour l'accompagnant, un plateau de boissons chaudes, un réfrigérateur, un sèche-cheveux, un doudou, une cape de bain et un nécessaire de toilette.

* Tarifs au 1er septembre 2025



LES FORFAITS EN SOINS MÉDICAUX

DE RÉADAPTATION (SMR)*

- **Le Forfait Classique à 77€ par jour**
 - Une chambre individuelle avec coffre-fort
- **Le forfait Confort à 91€ par jour**
 - Le forfait Classique + la télévision, le Wifi, le téléphone, des chaussons et un nécessaire de toilette complet
- **Le forfait Confort Plus à 109€ par jour**
 - Le forfait Confort + deux serviettes de toilette, un pack nuit tranquille, un pack détente, un petit-déjeuner continental quotidien et un menu gourmet par semaine

* Tarifs au 1er septembre 2025



LES PRESTATIONS À LA CARTE

- **Quel que soit le service dans lequel vous êtes soigné** et le forfait hôtelier choisi, vous pouvez demander des prestations complémentaires “à la carte”.
Par exemple, un repas accompagnant, un petit déjeuner continental, un menu gourmet, etc.
- Si vous êtes en chambre double, vous pouvez demander la télévision, le wifi, le téléphone ou un casque.



A SAVOIR

Tous les tarifs sont indiqués sur le site internet de la clinique, dans les services et dans les chambres.



- Tous les forfaits et prestations hôtelières proposés sont **optionnels**.
- Les repas du patient sont compris dans tous les forfaits.
- La chambre individuelle doit être demandée à l'inscription.
- Les chambres individuelles sont réservées selon les disponibilités.
- La chambre double est gratuite mais pas les prestations complémentaires qui peuvent être choisies (voir p. 19).
- Si vous n'avez pas de mutuelle, un chèque d'acompte vous sera demandé.
- Un forfait journalier de 23€ par jour d'hospitalisation doit être payé par le patient (jours d'entrée et sortie inclus)
- Le ticket modérateur correspond à la partie de vos soins qui n'est pas remboursée par la sécurité sociale. Le montant du ticket modérateur varie en fonction de vos soins. Les mutuelles remboursent le ticket modérateur.
- Conformément à la loi, **l'hospitalisation est facturée du premier au dernier jour, quelle que soit l'heure d'entrée et de sortie.**



A SAVOIR

- Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'Assurance maladie avec ce QR-Code :





- Le service social de la Clinique Bretéché **accompagne les patients et leurs familles** dans leurs démarches sociales et administratives.

- Les missions du service social sont les suivantes :
 - **Offrir une écoute et un soutien** personnalisé
 - **Aider à résoudre les difficultés sociales** en proposant des solutions adaptées
 - **Accompagner dans les démarches administratives** en fonction du degré d'autonomie du patient
 - **Faciliter la préparation du retour à domicile** ou l'admission en institution en faisant le lien avec les différents prestataires (EHPAD, résidence autonomie, mutuelle, service d'aides à domicile, PMI...)

A SAVOIR



- Le service social est disponible du lundi au vendredi, de 9h à 17h
- Vous pouvez contacter le service social par e-mail ou par téléphone afin qu'il vienne à votre rencontre dans votre chambre.
- Ligne directe : 02.40.37.26.11
- e-mail : servicesocial.breteche@elsan.care



- **Votre médecin choisit** le mode de transport adapté à votre état de santé.
- C'est la **prescription médicale qu'il vous remettra qui vous permettra d'être remboursé** par la Sécurité sociale.



- **Si votre état de santé l'impose**, une ambulance sera proposée.



- **Si vous pouvez voyager assis mais que vous n'êtes pas autonome**, un véhicule sanitaire léger (VSL) ou un taxi conventionné sera proposé.



- **Si vous pouvez vous déplacer sans difficulté**, vous devrez utiliser votre véhicule personnel, les transports en commun, ou un taxi à vos frais.

A SAVOIR



- La prise en charge ALD (affection de longue durée) ne rend pas automatique le remboursement des frais de transport.
- Pour plus d'informations, vous pouvez accéder au site Ameli avec ce QR-Code :



Chapitre 3

La vie de la clinique

- p.24** Les différents professionnels
- p.25** Les repas
- p.26** Vos objets de valeur
- p.27** Les règles de vie de la clinique



LES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS

- On peut reconnaître les différents professionnels de santé grâce au code couleur présent sur les tenues.



- Médecin
- Cadre de service



- Sage-femme



- Auxiliaire de Puériculture



- Infirmier(ère)
- Infirmier(ère) de Puériculture



- Aide-soignant(e)



- Agent des services hospitaliers
- Brancardier



- Chirurgien
- Anesthésiste
- Infirmier de bloc opératoire
- Infirmier anesthésiste



- **Les repas sont proposés à des horaires définis.**
 - Le respect de ces horaires permet une bonne organisation des soins tout en vous laissant le temps de prendre vos repas.
- **Le matin**, le petit-déjeuner est servi à 7h30
 - **Le midi**, le déjeuner est servi à 12h
 - **Le soir**, le diner est servi à 18h



A SAVOIR



- Vous avez le droit de parler à l'équipe de vos préférences et besoins pour les repas.
- Par exemple, si vous ne mangez pas de viande ou si vous êtes allergique à certains aliments.



VOS OBJETS DE VALEUR

- N'apportez **pas d'objets de valeur** pendant votre séjour si vous pouvez l'éviter.
- Ne laissez jamais vos objets de valeur sans surveillance.
- Ne laissez pas vos objets dans vos draps ou sur votre plateau repas.



- Ne prenez pas d'objets volumineux avec vous : ils ne rentreront pas dans le coffre.
- Certaines chambres sont **équipées d'un coffre sécurisé** pour ranger vos objets de valeur (selon votre choix hôtelier)
- Merci de laisser le coffre de votre chambre ouvert lors de votre départ.

- **La Clinique décline toute responsabilité en cas de perte, ou de vol d'objets si ces recommandations ne sont pas suivies.**



A SAVOIR

- Apporter votre boîtier de lunette ou de prothèses auditive ou dentaire.
- Si ce n'est pas possible, un boîtier vous sera proposé.





RESPECT ET CIVILITÉ



- **Les patients et visiteurs doivent se comporter de manière respectueuse** envers les professionnels de la clinique, les autres patients, et les visiteurs.
- Tout comportement agressif, verbal ou physique, est strictement interdit.

HYGIÈNE ET PROPRETÉ



- Les patients et accompagnants doivent **respecter les lieux.**
- Les déchets doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet.

RESPECT DES HORAIRES



- Les patients doivent **respecter les horaires des repas, des visites médicales, et des soins.**
- Il est demandé de respecter les heures de repos afin de favoriser le rétablissement de tous les patients.

TÉLÉPHONE PORTABLE ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

- L'utilisation des téléphones portables et autres appareils électroniques doit se faire de manière à **ne pas déranger les autres patients**.
- Les appels doivent être passés dans les zones autorisées ou à voix basse.



RESPECT DE L'ORGANISATION DES SOINS

- Les patients doivent **se présenter aux rendez-vous médicaux à l'heure** convenue.
- Il est essentiel de suivre les instructions des professionnels de santé et de participer activement à son traitement.



TABAC ET SUBSTANCES ILLICITES

- Il est formellement **interdit d'introduire, de posséder ou de consommer des substances illicites** dans la clinique.
- Il est strictement **interdit de fumer ou de vapoter dans l'établissement en dehors des abris fumeurs** situés porte 2 et porte 4 dans les deux cours de la Clinique.



UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS



- Les équipements proposés par la clinique (lit, télé, etc.) doivent être utilisés avec soin.
- En cas de dysfonctionnement, il est important de le signaler au personnel soignant.

CONFIDENTIALITÉ ET INTIMITÉ



- Les patients doivent respecter la confidentialité et l'intimité des autres patients.
- Les conversations à caractère privé doivent se tenir à voix basse pour **ne pas déranger les voisins**.

SECRET PROFESSIONNEL



- Afin de respecter le secret médical, **le personnel n'a pas le droit de donner des informations sur votre état de santé par téléphone**.
- Vos proches devront vous appeler directement au cours de votre hospitalisation pour avoir des informations.
- Le médecin contactera uniquement votre "personne à prévenir".

LA CONFIDENTIALITÉ RENFORCÉE

- Si vous ne souhaitez pas que votre présence dans la clinique soit connue, **vous pouvez demander à ce que votre présence dans notre établissement soit « confidentielle »** auprès de l'équipe d'admission : c'est la confidentialité renforcée.
- Dans ce cas, vous ne serez pas joignable avec le téléphone de votre chambre et votre présence ne sera pas indiquée lors des visites



VÉRIFICATION D'IDENTITÉ

- Au cours de vos soins, **les professionnels vont souvent vous demander vos noms et prénoms.**
- C'est une mesure de sécurité pour être toujours certains de proposer les bons soins au bon patient.



PRÉVOYEZ UN SAC SI VOUS ÊTES OPÉRÉ

- Si vous êtes opéré à la clinique, il est important d'**amener un sac de type cabas** (sac de course)
- Il contiendra vos affaires personnelles et sera placé dans un casier pendant votre opération. Cela évite de perdre les petits objets.
- Un professionnel vous amènera votre sac dans votre chambre après l'opération.





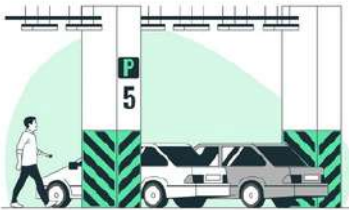
- Qu'il s'agisse d'un patient, d'un professionnel, ou d'un visiteur, il est rappelé à chacun que **filmer, enregistrer ou photographier une personne sans son autorisation est formellement interdit.**

BIEN SE COMPRENDRE



- **Si vous avez des difficultés à vous exprimer en français,** n'hésitez pas à le signaler au personnel d'accueil, à votre médecin, ou aux professionnels du service.

STATIONNEMENT



- **Un parking privé payant est à votre disposition,** rue Henri Lasne.
- Sauf dérogation ou situation d'urgence, il est interdit de vous garer sur les parking réservés aux ambulances et aux professionnels
- Si vous le pouvez, privilégiez les transports en commun.

HORAIRES DE VISITE

- **Les visites sont autorisées tous les jours entre 13h et 21h** (sauf consignes exceptionnelles).
- Les horaires de visite doivent être respectés.
- Les visiteurs doivent aussi respecter les règles de la clinique.
- Pour le bien-être du patient, les visites sont limitées à deux personnes simultanément.
- Les enfants doivent toujours être accompagnés.
- La présence d'enfants en bas âge est déconseillée.
- Les visites sont fortement déconseillées aux personnes qui ont une maladie contagieuse (grippe, Covid, ...)



VOTRE TRAITEMENT PERSONNEL

- Pendant votre hospitalisation, c'est **l'équipe soignante qui est responsable de vos médicaments**.
- Pour que votre médecin connaisse votre traitement personnel, il est important de prendre avec vous votre ordonnance et vos médicaments pour votre premier jour d'hospitalisation.
- L'équipe conservera votre traitement personnel jusqu'à votre sortie dans un coffre sécurisé.
- A votre sortie, votre traitement vous sera rendu.
- C'est indispensable pour que l'équipe veille à ce que vous ne preniez que ce qui est prescrit par le médecin car certains médicaments peuvent entraîner des complications.



SÉCURITÉ INCENDIE



- **Si vous êtes témoin d'un départ de feu**, informez immédiatement le professionnel le plus proche.
- Le personnel est formé pour assurer votre sécurité et se chargera de prévenir les secours si nécessaire.

CONSÉQUENCES DES MANQUEMENTS



- **Tout manquement aux règles de cette charte peut conduire le médecin à stopper le protocole de soins en cours.**

- En respectant les règles de vie de la clinique, **chaque patient contribue à un environnement harmonieux** et propice au rétablissement pour tous.
- **Merci de votre coopération et de votre compréhension.**



Chapitre

4

Les droits des patients

- p.35** Votre dossier médical
- p.36** Vos données personnelles
- p.37** Le dossier médical partagé
- p.38** Les directives anticipées
- p.39** La personne de confiance
- p.40** La commission des usagers
- p.41** Les représentants des usagers
- p.42** Questions et réclamations
- p.43** L'aumônerie de la Clinique
- p.44** Vous avez un rôle à jouer !

- **Votre dossier médical comporte toutes les informations de santé** rassemblées par les professionnels de santé.
- Vous avez le droit de demander une copie de votre dossier médical.



- **Pour demander la copie de vos comptes-rendus de consultation**, il faut vous rapprocher du secrétariat médical de votre médecin.
- **Pour demander votre dossier médical d'hospitalisation**, il vous faut adresser une demande par écrit au Département d'Information Médicale (DIM) à l'adresse : dim.breteche@elsan.care



- Un formulaire peut vous aider à faire votre demande.
- Il est accessible avec ce QR-Code



BON À SAVOIR

- Votre dossier médical est conservé pendant 20 ans à compter de la date de votre dernier séjour dans des locaux sécurisés.

- Vos données sont recueillies pour **gérer votre parcours médical** (hospitalisation, facturation, suivi).
- Ces informations sont **stockées de manière sécurisée**, utilisées uniquement pour des objectifs précis et archivées le temps légal nécessaire.



- **Vous pouvez y accéder, corriger, vous opposer**, demander la suppression ou envoyer des directives post-mortem à la personne en charge des données de l'établissement, le Délégué à la Protection des Données : dpo@elsan.care, ainsi qu'au référent de la clinique : bre.codpo@elsan.care

- **Toutes les informations sont** accessibles avec ce QR-Code. Par exemple :

- Quelles données sont collectées ?
- Combien de temps ?
- Qui peut y accéder ?



BON À SAVOIR

- La recherche médicale permet d'**améliorer les soins, les rendre plus efficaces et plus innovants**. Afin de faciliter la recherche médicale, les données de santé issues des soins sont réunies dans **un entrepôt de données de santé** sécurisé :

<https://www.elsan.care/fr/eds>





- **Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique.**
- Il contient vos informations de santé (vos médicaments, examens, allergies...)
- Le dossier médical partagé est ouvert automatiquement pour tout le monde même sans hospitalisation

- Le dossier médical partagé aide les professionnels de santé à mieux coordonner votre prise en charge médicale.
- Vous pouvez accéder à votre dossier médical partagé à partir du portail **“Mon Espace Santé”**.
- Lorsque votre médecin complète votre dossier médical, il complète aussi votre dossier médical partagé (sauf si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez alors demander au médecin un formulaire de refus)

**Accédez à
tout moment à
votre dossier
médical**

**Un service
gratuit et
sécurisé**

**Il facilite
votre prise en
charge en cas
d'urgence**

BON À SAVOIR



- Ne transmettez jamais d'informations médicales par e-mail avec les professionnels de santé. Ce n'est pas un mode de communication sécurisé.

- **Que vous soyez en bonne santé, atteint d'une maladie grave, ou en fin de vie**, vous pouvez rédiger vos directives anticipées.
- Elles permettront à votre équipe médicale de connaître vos choix si un jour vous n'êtes pas en capacité de vous exprimer (accident, maladie brutale, maladie incurable, etc.)
- Les directives anticipées peuvent être rédigées par une personne majeure seulement.
- Vous pouvez y préciser dans quelles conditions vous souhaiteriez la poursuite, la limitation ou l'arrêt des traitements ou même les refuser.
- **Les directives anticipées reflètent vos choix concernant vos soins si vous ne pouvez pas vous exprimer directement.**



BON À SAVOIR

- Une trame officielle de directives anticipées est accessible avec ce QR-Code :





- **A tout moment, vous pouvez choisir une personne de confiance.**



- Il s'agit d'une personne majeure, suffisamment **proche de vous pour connaître vos souhaits et à qui vous faites confiance** (un membre de votre famille, un ami, un voisin, un médecin traitant...) et qui accepte de jouer ce rôle.

- **Elle peut vous accompagner** pendant vos soins.
- Si vous êtes un jour hospitalisé sans être en capacité de vous exprimer, **votre personne de confiance sera votre porte-parole auprès de l'équipe médicale** et sera consultée en priorité.
- Elle pourra transmettre aux médecins vos directives anticipées.
- Vous pouvez changer de personne de confiance à tout moment. Il vous suffit d'alerter l'équipe médicale.



BON À SAVOIR

- **La personne de confiance ne doit pas être confondue avec la personne à prévenir.**
- La personne à prévenir est contactée pour les problématiques administratives. Elle n'a aucun rôle à jouer concernant votre prise en charge médicale.

- **La Commission des usagers (CDU) est une instance** de la clinique.
- **Son rôle est d'améliorer la qualité de la prise en charge et le respect du droit des patients.**
- La Commission des usagers étudie aussi les réclamations.
- En cas de conflit, elle peut proposer d'organiser des rencontres de médiation pour rétablir le dialogue et y participer si le patient est d'accord.



- La CDU est composée des personnes suivantes :
 - **Loïs ALLANIC**, Aide-soignant
 - **Romain BELAUD**, Directeur des soins
 - **Jean-Pierre BLAIN**, Représentant des usagers
 - **Anne-Laure BOUFFAUT**, Médiatrice médicale
 - **Pascal CALMELET**, Médiateur médical
 - **Armelle GERARD**, Représentante des usagers
 - **Xavier JOUIN**, Responsable droit des patients
 - **Cédric NATHAN**, Président de la CME
 - **Sébastien NONY**, Directeur de la clinique
 - **Jelica POPOVIC**, Responsable du parcours patient
 - **Damien RIBEYROL**, Représentant des usagers
 - **Arnaud RUVOEN**, Représentant des usagers

- **Les représentants des usagers (ou RU) sont des bénévoles qui ne travaillent pas pour la clinique.**
- Le rôle des représentants des usagers est de **défendre les patients dans la clinique.**
- Ils connaissent bien l'établissement, ils sont indépendants et ils sont à votre écoute.
- Ils peuvent rencontrer des patients, participer à des audits et à des évaluations des pratiques, rencontrer les professionnels de santé...
- Cette année par exemple, ils ont aidé à définir un parcours accessible pour les personnes en fauteuil roulant, ils ont proposé une signalétique pour respecter l'intimité des patients, participé à des médiations...
- Vous pouvez leur écrire à l'adresse bre.rucdu@elsan.care
- Les représentants des usagers sont :
 - **Jean-Pierre BLAIN**
 - **Armelle GERARD**
 - **Damien RIBEYROL**
 - **Arnaud RUVOËN**



VOUS POUVEZ POSER VOS QUESTIONS

- La clinique est un environnement inhabituel.
- Les patients ne comprennent pas toujours comment elle fonctionne.
- **Il est donc important de poser toutes vos questions :**

- Si vous avez une question médicale, parlez-en à votre médecin.
- Si vous avez une question sur l'organisation du service, parlez-en à la cadre du service.



VOUS POUVEZ FAIRE UNE RÉCLAMATION

- Si vous n'êtes pas satisfait de la prise en charge, **vous pouvez adresser une réclamation** au service Droit des patients.
- Savoir si les choses se passent mal, cela nous permet de vous répondre, mais aussi de savoir comment nous améliorer.
- Vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : bre.reclamation@elsan.care ou envoyer un courrier à l'adresse :
Clinique Bretéché
Service Droit des patients
3, Rue de la Béraudière
44000 Nantes





- **Les membres bénévoles de l'aumônerie peuvent vous accompagner** à la demande pendant votre prise en charge, dans le respect des consciences et des convictions religieuses de chacun.



AUMÔNERIE BOUDDHISTE

KTT Nantes
06.80.22.58.59



AUMÔNERIE CATHOLIQUE

Mme Isabelle WILLIAMSON
Visite et communion 07.82.34.55.34
servicecommunionstdonatien@gmail.com



AUMÔNERIE ISRAËLITE

M. Ariel BENDAVID
06.25.12.72.23 / 02.40.73.48.92
bendavidariel@aol.com



AUMÔNERIE MUSULMANE

M. Nouredine CHERKAoui
02.40.35.50.02 / 02.40.78.91.03
Mosquée MALAKOFF/Mosquée Nantes Sud



AUMÔNERIE PROTESTANTE

Mme Isabelle ALLARD / M. YAPOUDJIAN
06.86.41.07.71
allard.isabelle55@yahoo.fr / yapoudjian@wanadoo.fr



APPORTEZ

- Vos papiers d'identité
- Vos papiers de mutuelles et d'assurance maladie
- Vos documents médicaux pour votre médecin



PARLEZ

- De vos allergies
- De votre histoire et de vos maladies passées
- De ce qui vous fait peur
- De ce que vous ressentez si vous êtes inquiet



VOUS AVEZ LE DROIT DE PRÉVENIR

Si vous constatez une erreur :

- Sur votre identité
- Sur les médicaments
- Sur l'hygiène des mains, de la chambre
- ...



VOUS PARTICIPEZ

- En partageant les informations qui vous concernent
- En posant des questions sur vos soins
- Aux décisions qui vous concernent



Chapitre 5

La sécurité de vos soins

- p.46** La certification
- p.47** Vigilances sanitaires
- p.47** La transfusion sanguine
- p.48** L'identitovigilance
- p.48** La matériovigilance
- p.49** La pharmacovigilance
- p.49** La lutte contre la douleur
- p.50** La radioprotection
- p.51** Le risque infectieux



LA CERTIFICATION



- **La certification, c'est une évaluation de tous les hôpitaux et cliniques organisée par la Haute Autorité de santé.**
- La certification permet de s'assurer que les patients sont pris en charge dans les meilleures conditions de sécurité possibles.
- L'objectif pour les établissements est de s'améliorer en continu pour proposer les meilleurs soins possibles.
- Les experts de la Haute Autorité de Santé évaluent la sécurité des soins, le respect des droits des patients, la façon dont l'établissement cherche à progresser...
- **Les experts organisent de nombreux audits et interrogent les professionnels mais aussi les patients.**

- Les experts ont évalué tous les services de la clinique Bretéché en mars 2025.
- **Les résultats sont très positifs et la clinique a reçu le Label "Établissement certifié"**



A SAVOIR

Les résultats de la clinique sont disponible sur le site de la Haute Autorité de Santé avec ce QR-Code :



LES VIGILANCES SANITAIRES



- Certaines activités ou produits peuvent être dangereux pour la santé.
 - **Afin d'assurer la sécurité des patients, ces activités font l'objet d'un suivi par les autorités** et d'une réglementation particulière : on appelle ça les vigilances sanitaires.
- Il en existe un grand nombre (médicaments, radioprotection, transfusions, ...)
 - Vous trouverez dans les prochaines pages les vigilances les plus fréquentes à la clinique Bretéché.

LA TRANSFUSION SANGUINE

- **Les transfusions de sang ne sont proposées que lorsque c'est indispensable** pour la sécurité du patient.
- Mettre en place des transfusions sanguines est une activité très encadrée.
- L'ARS (Agence Régionale de Santé) et l'EFS (Établissement Français du Sang) accompagnent la clinique afin de s'assurer que les transfusions sont sécurisées et que les bonnes pratiques soient respectées.





L'IDENTITOVIGILANCE



- Bien soigner, cela passe aussi par **donner les bons soins au bon patient** : c'est ce qu'on appelle l'identitovigilance.

- L'identitovigilance, c'est le fait de **vérifier très soigneusement l'identité d'un patient** pour éviter toute erreur, comme donner un traitement ou une transfusion à la mauvaise personne.
- C'est pour cela que chaque patient porte un bracelet avec son identité.
- C'est aussi pour cela que votre identité vous sera très souvent demandée pendant vos soins



LA MATÉRIOVIGILANCE

- La matériovigilance, c'est la **surveillance des incidents qui impliquent un dispositif médical** (comme les prothèses, les seringues ou les appareils de diagnostic).
- L'objectif est d'éviter que des incidents n'arrivent en s'assurant que tous les dispositifs médicaux utilisés dans la clinique soient sûrs, bien utilisés, et bien entretenus.



- L'agence Nationale de sécurité du Médicament (ANSM) accompagne la clinique dans cette mission.



LA PHARMACOVIGILANCE

- La pharmacovigilance, c'est la **surveillance des effets indésirables des médicaments**.
- L'objectif est d'identifier et d'anticiper les risques des médicaments pour la santé des patients afin d'améliorer la sécurité des traitements.
- En gros, c'est un système d'alerte pour garantir que les médicaments restent sûrs et bien tolérés par les patients.



LA LUTTE CONTRE LA DOULEUR

- Il existe dans la clinique un Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD).
- Ses missions sont d'**améliorer en permanence la façon dont les professionnels de la clinique traitent la douleur des patients**.



- Si vous ressentez une douleur quelconque, vous pouvez solliciter les professionnels du service.
- Chaque patient est différent, une solution adaptée à votre situation vous sera proposée.



LA RADIOPROTECTION

- **Les rayons X (ou rayonnements ionisants) peuvent être utilisés pour un examen du corps (radio, scanner), mais aussi pour faciliter certaines interventions chirurgicales** : On appelle ça la radiologie interventionnelle.



- Si les interventions sont répétées ou compliquées, les rayons X peuvent parfois entraîner des effets indésirables, comme des rougeurs de type coup de soleil, par exemple.
- Si votre médecin vous propose d'utiliser des rayons X, c'est qu'il est convaincu que **les avantages de l'opération pour votre santé seront bien plus importants que les inconvénients** : c'est ce que les médecins appellent la "balance bénéfiques/risques".
- Si vous constatez un de ces effets indésirables après votre examen ou votre intervention, parlez-en tout de suite avec votre médecin.
- Les médecins font très attention quand ils doivent exposer des des fœtus aux rayons X. Il est donc très important de signaler sa grossesse à votre médecin, avant toute exposition aux rayons X.
- L'examen ou l'intervention ne sera réalisé que s'il est indispensable et impossible à reporter.



- **Respecter les consignes d'hygiène permet de garantir la sécurité des soins pour tous les patients.**
- Pendant votre séjour, les patients et leurs proches doivent respecter certaines consignes :



- Utilisez de la solution hydro-alcoolique en rentrant et en sortant de la chambre, et avant les repas.
- Lavez vos mains avec de l'eau et du savon quand vous éternuez, quand vous vous mouchez ou quand vous allez aux toilettes.
- Respecter les consignes d'hygiène qui sont données par les professionnels concernant votre prise en charge. Ne gardez pas de produits alimentaires dans votre
- chambre comme les jus de fruits, les produits laitiers, les fruits...

A SAVOIR



- Pour votre protection et celles des usagers de la clinique, nous vous recommandons fortement de **renforcer l'hygiène des mains et de porter le masque si vous présentez des symptômes respiratoires** (toux, fièvre, mal de gorge ou congestion nasale)

Chapitre 6

Les engagements de la clinique

- p.53** La satisfaction des patients : e-Satis
- p.54** Une clinique responsable
- p.55** L'expérience patient
- p.56** La Charte de la personne hospitalisée
- p.58** La Charte de la Bienveillance
- p.59** La Charte Romain Jacob

E-SATIS : QU'EST CE QUE C'EST ?

- **E-satis, c'est une enquête de satisfaction** utilisée dans tous les hôpitaux et cliniques de France.
 - A votre arrivée, nous vous demandons si vous êtes d'accord pour participer à l'enquête e-Satis.
 - Après avoir quitté la clinique, vous recevez un e-mail qui vous permet d'accéder à l'enquête.
 - Il faut 15 minutes pour compléter l'enquête e-Satis.
 - Les résultats sont étudiés par la direction de la clinique et les services de soins.
-
- **Savoir ce qui ne va pas dans la clinique, cela nous permet de réfléchir à la meilleure façon de nous améliorer** pour mieux accueillir les patients.



A SAVOIR

- Les résultats de la clinique sont disponibles sur le site de la Haute Autorité de Santé avec ce QR-Code :





- La politique RSE, (Responsabilité Sociétale des Entreprises) **c'est quand une entreprise décide d'agir de façon responsable** pour protéger l'environnement, bien traiter ses employés et aider la société, tout en faisant son travail habituel.



- **La clinique Bretéché et toutes les cliniques du groupe Elsan sont engagées dans cette démarche.**
- C'est important car le secteur de la santé représente 8% des émissions de gaz à effet de serre en France.
- Au quotidien, la clinique Bretéché a par exemple :
 - Diminué sa consommation d'énergie et de produits polluants,
 - Organisé des circuits de tri des déchets,
 - Favorisé l'utilisation des transports en commun et des vélos pour les professionnels,
 - ...
- **Vous aussi, soyez acteur du changement grâce à des gestes du quotidien.**



A SAVOIR

- Toutes les informations sur l'engagement du Groupe Elsan, sont accessibles avec ce QR-Code :





■ **L'expérience patient, c'est tout ce qu'une personne vit quand elle va se faire soigner**, comment elle est accueillie, écoutée, soignée et accompagnée.

■ **Mieux comprendre quel est le vécu de nos patients, c'est améliorer la qualité de la prise en charge** dans notre clinique, de la pratique des soins, aux mots employés...

Pour nous aider dans cette démarche, toutes les bonnes

■ **volontés sont les bienvenues :**

- Pour partager une anecdote intéressante,
- Pour nous donner vos idées pour améliorer le quotidien des patients,
- Pour participer à des actions de sensibilisation.
- Pour nous aider à concevoir des documents compréhensibles par tous (comme ce livret !)

■ Par exemple, nous avons souhaité écrire ce livret d'accueil dans un esprit **Facile A Lire et à Comprendre** (FALC) pour le rendre accessible à tous.

Les textes et la mise en page sont simplifiés pour être compris par les personnes qui ont des difficultés pour lire.



A SAVOIR

- Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez nous écrire à l'adresse :

experiencepatient.breteche@elsan.care



1

Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est **accessible à tous**, en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.

2

Les établissements de santé garantissent **la qualité de l'accueil, des traitements et des soins**. Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.

3

L'information donnée au patient doit être accessible et loyale.

La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.

4

Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec **le consentement libre et éclairé du patient**. Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.

5

Un consentement spécifique est prévu, notamment, pour les personnes participant à **une recherche biomédicale**, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.





6

Une personne à qui il est proposé de participer à une recherche biomédicale **est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles.**

7

La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.

8

La personne hospitalisée est traitée avec égards. Ses croyances sont respectées. Son intimité et sa tranquillité sont préservées.

9

Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que **la confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.

10

La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'un **accès direct aux informations de santé la concernant.** Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.

11

La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Une commission des usagers veille, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du **droit d'être entendu** pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis.

**B**

Bien traiter, c'est une démarche globale dans la prise en charge du patient pour promouvoir le respect des droits et prévenir la maltraitance.

I

Identifier les besoins de la personne afin de donner des informations claires et adaptées au patient dans le respect de la confidentialité.

E

Entendre le patient et son entourage sans porter de jugement, en adaptant sa communication à sa vulnérabilité.

N

Nourrir un climat de confiance en respectant son identité et en restant attentif à la cohérence des actions mise en œuvre.

T

Tenir compte et favoriser les liens sociaux et familiaux selon les moyens mis à disposition par l'institution.

R

Respecter les libertés de choix l'intimité de la personne, ses valeurs, ses convictions personnelles et religieuses.

A

Autonomiser en rendant le patient acteur de sa prise en charge.

I

Individualiser le projet de soin et le projet de vie de l'utilisateur en sollicitant sa participation active.

T

Traiter la douleur, entendre et reconnaître les angoisses, les souffrances physiques et morales du patient.

A

Accompagner la fin de vie par un travail en équipe au service du patient et son entourage.

N

Noter le niveau de satisfaction des usagers afin d'améliorer continuellement nos pratiques et les services proposés.

C

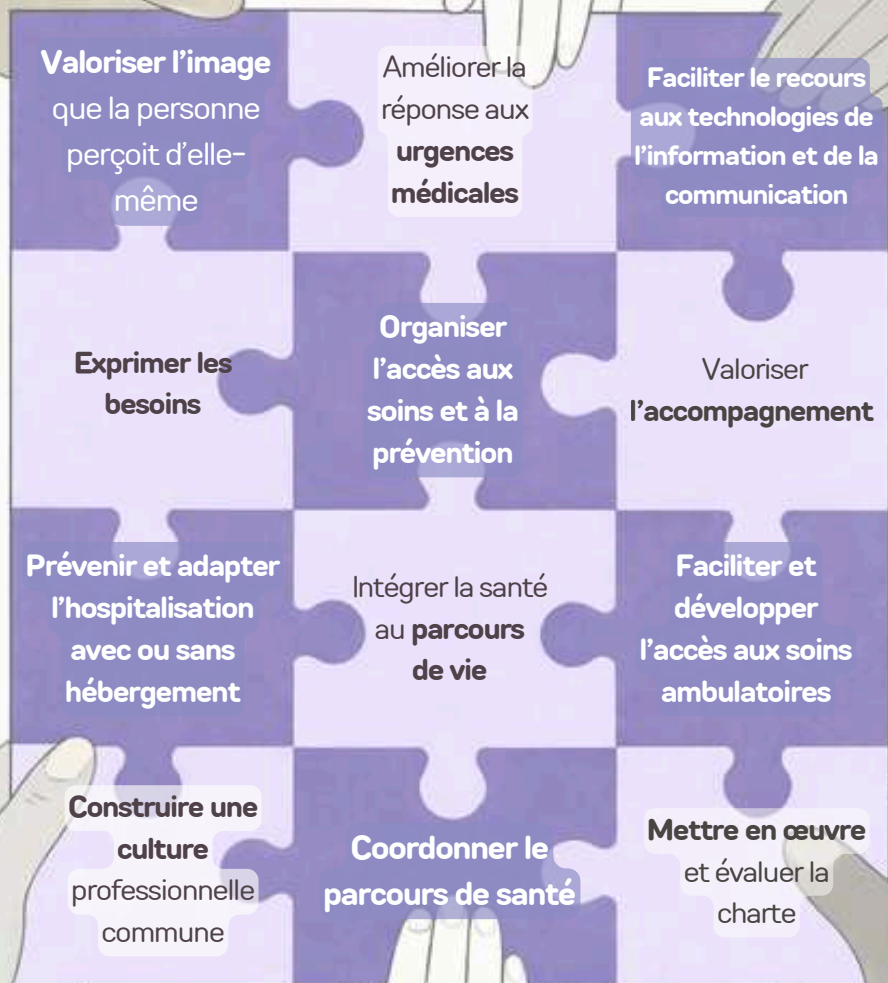
Chercher constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hôtellerie, d'hygiène, de transport et de restauration.

E

Ecouter, former les professionnels et favoriser le soutien entre professionnel.



La chartre Romain Jacob rassemble toutes les personnes en France pour aider les personnes en situation de handicap à être en bonne santé.



ACCÉDER À LA CLINIQUE



EN VÉLO

- La Station Bicloo n°66 Chanzy est à 2 minutes de la clinique.
- Un parking vélo souterrain est à la disposition des patients et visiteurs Porte 1.

TRAMWAY

- Ligne N°2, arrêt St-Mihiel (nord/sud) à 10 min à pied
- Ligne N°4, arrêt Foch-Cathédrale (dir.Vertou) à 10 min
- Ligne tramway N°1 arrêt gare SNCF (est/ouest) à 15 min

VOITURE

- Un parking souterrain payant est à la disposition des patients et visiteurs (merci de prévoir une carte bancaire en sortie).

BUS

- Ligne de bus C6 (St-Herblain/Beaujoire devant la Clinique
- Ligne de bus C1 (Haluchère/Chantenay) à 5 min.